

Dire ce que je pense

Louis Dudek

Volume 31, Number 3 (183), June 1989

Strangers in paradise / Étranglés au Québec?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/31722ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dudek, L. (1989). Dire ce que je pense. *Liberté*, 31(3), 64–74.

LOUIS DUDEK

DIRE CE QUE JE PENSE

C'est avec beaucoup d'hésitation, et même avec regret, que je me permets d'écrire quelques pages sur la politique linguistique du Québec.

Avec regret, dis-je, parce qu'il me semble que la discussion entre intellectuels, telle que proposée, ne serait pas nécessaire, ou n'aurait pas dû être nécessaire, si nos intellectuels se connaissaient mieux, ou s'ils connaissaient bien, des deux côtés, les œuvres et les écrits de leurs confrères. Après tout, nous sommes lecteurs par habitude et par préférence; et nous connaissons naturellement les œuvres de Valéry, de Proust, de Gide, de Céline, de Joyce, de Faulkner, aussi bien que celles de Kafka, de Thomas Mann et de Günter Grass. La littérature mondiale ne «parle» pas une seule langue; la plupart des intellectuels partout dans le monde lisent au moins deux ou trois langues, sinon davantage. Moi je me vante d'en connaître sept, sans compter un peu de grec et de latin étudiés à l'école, et peut-être quelques mots de chinois, que j'ai appris pour lire et comprendre le plus grand des poètes américains du siècle, le polyglotte Ezra Pound. (Je parle de lire, non pas de parler ou d'écrire une langue étudiée, ce qui est beaucoup plus difficile.) Alors, il serait tout à fait «normal», comme on se le répète au Québec, que la plupart des gens instruits lisent du français et de l'anglais, pour le simple plaisir de lire et pour s'informer de l'état du monde qui les entoure.

La plupart des écrivains d'expression anglaise connaissent, jusqu'à un certain point, les œuvres des romanciers et

des poètes québécois. Ils ont lu Gabrielle Roy, Anne Hébert, Yves Thériault, Hubert Aquin, etc. Ils se sont familiarisés avec les vers de plusieurs poètes, parmi les mieux connus certainement, tels que Roland Giguère, Alain Grandbois, Paul-Marie Lapointe et Gaston Miron, aussi bien que Jean Narrache et Gilles Vigneault. Les œuvres de langue française sont traduites en anglais et la critique en discute dans les meilleures revues, telles que *Canadian Literature*, *Queen's Quarterly* et *Ellipse*.

Du côté français, j'ai l'impression qu'en général les écrivains québécois s'intéressent moins à la littérature des Anglo-Canadiens. Ils ont lu peut-être *Two Solitudes*, et goûté quelques-unes des chansons de Leonard Cohen, mais un mot tombé ici et là semble indiquer que la littérature anglaise du Canada est un monde presque inconnu au Québec. Est-ce que je me trompe? Est-ce que je peux souhaiter un meilleur échange? (Il y a toujours des exceptions, des lecteurs qui sont amateurs d'une littérature très peu connue en général dans leur milieu.)

Voilà ce qui en est, sur le plan de la littérature, du rapport entre les deux langues. On pourrait faire mieux, c'est-à-dire qu'on pourrait s'accoutumer de plus en plus à lire, d'un côté comme de l'autre, les auteurs de la langue voisine et à communiquer de temps à autre entre nous. Un intellectuel, il va sans dire, ne craint pas de perdre sa langue lorsqu'il en apprend une autre; il a toujours été un peu doué en matière de langues, et plus il connaît de langues et de littératures, plus sa compétence s'accroît.

Alors, si on descend de ce niveau de discussion vers la réalité crue, où les langues s'affrontent en tant que «langues minoritaires» ou «langues majoritaires», je suis vraiment embarrassé de me mêler au débat. Toute politique de langue me choque et me dégoûte; elle me semble toujours un peu barbare et xénophobe; et comme elle est aveugle aux limites et aux bornes, elle mène, selon moi, à la violence.

Croyez-moi, j'ai toujours été un des meilleurs défenseurs de la cause québécoise auprès du reste du Canada. Vers le

commencement de l'année 1961, j'ai fait un article en anglais pour la revue *Canadian Literature* intitulé «The Two Traditions: Literature and the Ferment in Quebec». Là, pour la première fois dans une revue anglaise, j'ai annoncé la naissance d'un sentiment séparatiste au Québec, et je l'ai expliqué et justifié en quelque sorte:

Combien de temps encore les Canadiens français accepteront-ils de rester des citoyens de seconde classe dans leur propre pays? (Ils forment le tiers de la population canadienne, mais dans notre vie culturelle on les traite comme des corps étrangers et on les refoule dans leur réserve du Québec.) Ce n'est pas étonnant que plusieurs d'entre eux veuillent prendre leur province en mains.

L'intellectuel francophone se demande ce qu'aurait été, et ce que pourrait être encore, la culture française au Canada. Il a le sentiment d'avoir été arrêté dans son élan par l'indifférence et le peu d'intérêt que les anglophones ont témoigné pour le développement de sa culture. Le francophone ne trouve pas chez son vis-à-vis anglophone l'esprit d'aventure qui, lui, l'anime: il veut que l'âme française retrouve toute sa vigueur ici.

Beaucoup de choses ont changé depuis, mais le sens de ces mots retentit encore. Mon article a paru un an plus tard, en 1962, après que des bombes eurent éclaté dans des boîtes aux lettres. Le Canada est devenu de plus en plus bilingue dans les années suivantes. La situation des francophones et de la langue française parlée s'est beaucoup améliorée. Le séparatisme a menacé fortement, et il s'est plus ou moins retiré. De grands mouvements politiques se sont développés au Québec, et même dans l'ensemble du Canada. J'ai toujours admiré la politique bilingue positive de M. Trudeau, et j'ai toujours regretté celles de M. Lévesque et de M. Bourassa.

Pendant cette période fertile en émotions, j'ai écrit une foule d'articles en anglais sur les écrivains québécois et sur la

littérature québécoise: «French Best-Sellers Reflect New Ferment» (*Montreal Star*, 1961); «Fusing Our Two Literatures» (*Montreal Star*, 1961); «Those Damned Visionary Poets: Les Poètes Maudits Visionnaires» (*Delta*, 1962); «Translations Enrich French-English Literature» (*The Gazette*, 1966); «The Future of Culture in Quebec» (*The Gazette*, 1966); «Pamphleteers Plan Studies of French and English Writing in Canada» (*The Gazette*, 1967); «De Chantal's Study of Marcel Proust» (*The Gazette*, 1967); «Nationalism in Canadian Poetry» (*Queen's Quarterly*, 1968).

De plus, j'ai écrit plusieurs comptes-rendus critiques sur des écrivains: Yves Thériault (un ami intime au début de nos carrières), Jean-Guy Pilon, Gérald Robitaille, Gilles Vigneault, Pierre Petel, Jean Narrache, Hubert Aquin, Roland Giguère, Réjean Ducharme (avec un peu de traduction), Jean Éthier-Blais, René de Chantal, Anne Hébert, Émile Nelligan (dont j'ai traduit plusieurs poèmes).

Je ne cite tout cela, et un peu de mon histoire, que pour clarifier ma position. Je suis né à Montréal, où j'ai toujours vécu, et j'ai baigné, dès l'enfance, dans un milieu francophone. Mes meilleurs amis, à l'adolescence et même un peu plus tard, étaient des francophones du Québec, ou bien des juifs; «outsider» moi-même, j'ai toujours choisi comme amis ceux qui se sentaient un peu étrangers: mais souvenez-vous que nous sommes tous foncièrement des étrangers, et que nous reprochons aux autres ce qui est simplement dans la nature des choses. (C'est pourquoi nous nous retirons dans des troupeaux, à la recherche de quelque chaleur — «l'odeur corporelle de la race» — mais rien ne rompt vraiment notre solitude.) Pendant plus d'une trentaine d'années j'ai travaillé comme professeur de littérature à McGill, enseigné les grands écrivains européens (Rousseau, Voltaire, Diderot, Balzac, Flaubert, Zola, etc.) et les meilleurs écrivains du vingtième siècle comme Proust. Je ne mentionne tout cela que pour témoigner de mon intérêt et de ma sympathie pour la culture française et pour toute la littérature française. (Je la préfère, à vrai dire, à celle de l'Angleterre ou du Canada anglais, parce

qu'elle est plus libre de pensée, plus littéraire au sens artistique, plus subtile et plus ouverte.)

Cependant, je regrette le mouvement séparatiste québécois, unilingue et replié sur lui-même, comme je regrettais toujours, enfant, d'en voir un se retirer du jeu en criant: «Moi, je ne veux pas jouer avec vous autres!» Ces mots-là me blessaient profondément.

On ne fait pas la paix avec le monde en se séparant des autres. Or de nos jours, presque partout dans le monde, les populations sont bigarrées; divers peuples et diverses langues se mêlent. Il y a à peu près cinq cents langues dans le monde, et elles se heurtent. À Berlin-Ouest, on proteste contre les Turcs qui y ont immigré; à Londres, à Toronto, à Paris, à Vancouver, on proteste contre les nouveaux venus du Pakistan, ou de l'Inde, ou de la Chine, du Japon, de l'Amérique du Sud, ou de l'Afrique. Il n'y a pas, il n'y aura plus, de nations de race pure, fondées sur une seule race ou une seule langue. Nous sommes tous obligés de nous adapter à ce nouveau monde, où les communications, l'avion et les échanges économiques internationaux nous rapprochent et nous unissent les uns aux autres.

Je vois la quasi-retraite du Québec dans son idée d'homogénéité, de la pureté de la race et de la langue, comme une réaction contre cette nécessité d'entrer en rapport avec le monde, de se perdre et de se retrouver dans le cadre d'une nouvelle relation avec le Canada et avec l'étranger.

Le nationalisme est toujours le vice des nations un peu défaites, ou de ceux qui se sentent dépassés par les nations plus fortes, plus florissantes. (Ils peuvent se tromper: voir les Allemands et les Japonais à la fin du vingtième siècle.) Le nationalisme n'est plus ou moins que l'égoïsme d'une collectivité. Il est toujours regrettable. Il est le fait des esprits médiocres. (Les grands esprits — Voltaire, Goethe, Mann — se voient toujours comme des «citoyens du monde». Ils rejettent le nationalisme replié sur lui-même.)

C'est du nationalisme extrême qu'est né le fascisme en Italie, et le nazisme en Allemagne. En aucun pays on n'a vu de

grandes réalisations, ou d'œuvres achevées, issues du nationalisme. C'est là une idée morne, et qui devient plus noire en s'amplifiant. Par nature, le *nous*, aussi bien que le *moi*, est haïssable. C'est parce que le *nous* est exclusif. La moralité humaine (ou divine) tend au rapprochement des peuples, et à créer de l'affection entre les êtres humains.

En tout cas, le grand problème du vingtième siècle c'est l'empiètement de l'État sur les droits de l'individu. C'est, on peut dire, un problème dicté par la logique de la technologie et l'évolution de l'État moderne, responsable de plus en plus du bien public. Il est inutile d'entrer dans le détail de cette immense menace, qui est connue ou devrait l'être.

Il serait nécessaire, pour nous tous, de définir et de bien tracer la ligne qui démarque les pouvoirs de l'État des droits inviolables de l'individu. Je pense à des définitions beaucoup plus particulières, et aussi plus générales, que celles qu'on trouve dans les «Chartes des droits»; je pense plutôt aux activités et aux intérêts humains qui sont, de nature, personnels et échappent à toute loi. J'ai en tête la vie personnelle bien définie, c'est-à-dire ce qui appartient à la sphère de liberté particulière qui devrait à tout prix être protégée des appétits de l'État.

Tout ce qui est désirable, ou souhaitable, ne doit pas être rendu obligatoire par des lois faites sur mesure. Un moment de réflexion nous montre que le principe contraire mène à la répression totale de la vie humaine.

C'est pourquoi je suis opposé, comme simple individu, aux lois 101 et 178, tant discutées dans nos journaux. Je suis contre, parce que ces lois enfreignent les droits de l'individu, les droits de l'homme. Chaque citoyen est égal devant la loi, et la justice est la même pour tous. (Il n'y a pas de «droits collectifs», ni de «droits de la majorité»). Ces idées-là sont toutes contraires aux principes démocratiques. Une majorité dans une assemblée, ou dans un parlement, «fait adopter» ceci ou cela, contre l'opinion minoritaire, par le vote: c'est précisément le processus démocratique. Mais en aucun cas la majorité dans une société tout entière n'a le droit d'opprimer une minorité, ou d'abuser d'une minorité de la population comme

telle; c'est ce que Tocqueville a nommé «la tyrannie de la majorité», une procédure contraire à la démocratie, et qui défait la démocratie.)

Je suis d'origine polonaise. Au dix-neuvième siècle l'instruction en polonais était défendue sous peine de mort dans certaines régions de la Pologne. Un grand nombre de Polonais y ont laissé leur vie. Chez nous, quand j'étais enfant et que la famille habitait l'est de Montréal, on parlait souvent de ces histoires. Un de mes arrière-grands-pères, un révolutionnaire qui combattait pour la liberté, avait été pourchassé. Sous le coup d'une condamnation à mort, il a changé son nom pour celui de Dudek, un nom tchèque qu'il a pris à un soldat mort et que je porte aujourd'hui. C'est pourquoi cette question de langue et de liberté me touche vivement.

En 1977 j'ai déclaré, dans *The Gazette*, que je serais obligé de désobéir à la loi 101 si l'occasion se présentait. C'est la position que je maintiens toujours, pour les mêmes raisons que j'ai exprimées en 1977. Socrate avait accepté le jugement de sa ville patrie — qui l'avait condamné à mort quoiqu'il était parfaitement innocent — parce qu'il croyait que le refus d'obéir à la loi, comme principe, menait à l'anarchie. Moi, j'ai toujours été d'accord avec l'admirable philosophe; mais l'histoire du vingtième siècle, qui prend fin par plusieurs lois néfastes de ma propre province, m'a appris qu'il peut arriver qu'un individu doive à tout prix s'élever contre une loi injuste, car autrement ce serait admettre le meurtre et l'injustice sans fin.

En bref, mieux vaut l'anarchie qu'un régime totalitaire. À mon avis, ce n'est pas l'affaire de l'État de nous dire à quelle sorte d'école — religieuse, linguistique ou autre — nous pouvons envoyer nos enfants, non plus quelle langue nous pouvons employer dans nos occupations journalières. Ce principe de liberté s'applique à tous, aux francophones aussi bien qu'aux anglophones. Si, par exemple, c'était la langue française qui était proscrite en tout lieu public par une loi 101 — pourriez-vous dire: «Respectez la loi 101»? Certainement non. Et je me mettrais de votre côté.

C'est pourquoi nous avons vu s'élever tant de protestations parmi les anglophones contre la loi 178, quoique cette loi semble être plus libérale que la loi 101. Les anglophones sont très attachés aux principes de liberté individuelle (voir Milton, John Stuart Mill, Karl Popper), et c'est la violation de ce principe qui les a blessés. Si M. Bourassa avait décidé de ne rien faire pour le moment, d'accepter la décision de la Cour suprême, mais de ne rien changer à la loi 101 — en attendant un beau et long débat sur la question — les anglophones auraient peut-être accepté cette procédure. Le principe serait sauvé, pour le moment; puis il faudrait trouver une manière de s'y adapter. Ou s'il avait accepté le jugement de la Cour et demandé courageusement à la population de ne rien changer au «visage français de Montréal», je parie qu'on l'aurait fortement appuyé presque partout. Mais, en fait, la décision de rejeter le jugement de la Cour suprême, quelles qu'en soient les raisons, c'est-à-dire de supprimer nos droits établis, nous paraît inacceptable et continue de nous blesser.

* * *

UNE ANECDOTE

Le jour de ma première communion, M. Jos Rivet, qui tenait une épicerie rue Bercy, tout près de notre maison, me donna un beau cornet de crème glacée et me félicita. Voici le poème que j'ai écrit à ce sujet quelque cinquante ans plus tard:

IT WON'T COME SUDDENLY

It won't come suddenly
 and there's no sudden end
 but in shiny shoes will you walk to it
 and with a nickel in your hand,
 wearing that white dress of yours
 or neat black suit
 (according to sex)
 and white gloves to go with
 — just an ice-cream cone!
 — that's all it is!
 what you've lived and lied for,
 groped, ground your teeth and cried for
 A little thing
 But don't try yet,
 the shoes won't fit
 and the gloves will tear
 even as you think of it
 And yet, my child,
 ice-cream can never be
 the same, without that trivial
 ritual.

ÇA N'ARRIVERA PAS TOUT À COUP

Ça n'arrivera pas tout à coup
 et rien ne sert de courir,
 mais tes souliers vernis aux pieds
 et un cinq sous à la main tu iras le chercher,
 tu porteras ta robe blanche
 ou ton habit noir bien propre
 (selon le sexe)
 et des gants blancs assortis
 — ce n'est qu'un cornet de crème glacée!
 — voilà tout!

ce qui t'a poussé parfois jusqu'au mensonge,
 ce pour quoi tu as pleuré, ce que tu as cherché
 parfois même dans tes songes

Un petit rien

Mais n'y va pas maintenant,
 même si tu en as envie,
 tu ne pourras pas chausser les souliers
 et tu feras des déchirures aux gants
 Et de plus, mon enfant,
 la crème glacée ça n'est jamais
 pareil, sans ce rituel de
 bagatelle

(le poème a été traduit par François Bilodeau)

Né en 1918, Louis Dudek est poète, professeur et critique littéraire. Ont paru, en 1988, *Infinite Worlds*, un choix de ses poèmes écrits entre 1944 et 1981, ainsi que *In Defence of Art*, un recueil d'articles critiques publiés notamment dans *The Gazette*, entre 1958 et 1985.

